

LIBRE-ECHANGE ET PROTECTION

Nous n'avons pas l'intention de commencer ici une discussion sur la valeur respective en théorie des deux systèmes de fiscalité qui se partagent le monde. Nous n'y gagnerions pas grand'chose, les deux côtés comptant d'éminents écrivains et d'illustres économistes qui n'ont jamais pu faire de conversions de l'un à l'autre camp.

En jetant un coup-d'œil sur la carte du monde, on y constate que le libre-échange n'y tient qu'une place assez petite, si l'on tient compte du nombre des nations qui le pratiquent ; tandis que la protection, régnant déjà sur une majorité des nations, semble faire encore de nouveaux prosélytes. En Europe, il n'y a guère de libre-échangistes dans toute la force du mot que l'Angleterre, la Hollande et le Danemark. Les pays purement protectionnistes sont l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Jouissent d'une protection modérée, mitigée par de nombreux traités de commerce, la France, la Belgique, le Portugal et l'Autriche-Hongrie. En Amérique, les Etats-Unis sont protectionnistes à outrance, le Canada l'est aussi, mais à un moindre degré.

Si nous consultons les articles des journaux économistes, nous y voyons que les trois premières nations commerciales d'Europe, l'Angleterre, la France et l'Allemagne — libre-échange, protection mitigée, protection — se font une concurrence très active pour le commerce extérieur et pour les industries d'exportation. Nous y trouvons, de plus, que le pays le plus protectionniste des trois, l'Allemagne, gagne constamment du terrain sur ses concurrents. Il n'est pas de pays où les consuls anglais ne signalent l'invasion de marchandises allemandes remplaçant les marchandises anglaises ainsi que les marchandises françaises. L'Angleterre et la France viennent de passer par une même crise commerciale, dont l'une et l'autre émergent à peu près du même pas ; or, si l'Angleterre est toujours libre-échangiste, la crise en France a coïncidé avec l'application plus marquée du régime protecteur par le tarif Méline.

Aux Etats-Unis, une crise intense est survenue sous le régime ultra-protectionniste du tarif McKinley, elle a été aggravée par les remaniements du tarif dans le sens de la modération, sous l'administration Cleveland ; et la voilà qui s'efface peu à peu, faisant place à une renaissance de l'activité industrielle

et commerciale, sans qu'il y ait eu le moindre changement au tarif Wilson.

Au Canada, la dépression commerciale et industrielle a été la réflexion de celle des Etats-Unis et notre situation semble s'améliorer en dépit de, ou bien à cause de notre tarif protecteur.

Mais alors, nous dira-t-on, à qui se fier ? Nous n'en sommes pas encore là. Examinons un autre point de vue.

Nous lisions dernièrement dans une revue économique de Marseille, un article très étudié où l'écrivain, un économiste hollandais, traitait de la situation économique du Danemark. Il y établit que ce pays est resté pauvre tant qu'il a protégé ses industries et son agriculture. Puis, les idées de libre-échange ont pris le dessus ; les barrières des douanes furent ouvertes toutes grandes aux produits étrangers ; les agriculteurs danois virent qu'ils ne pouvaient plus cultiver le blé ni le maïs en concurrence avec les Américains ; ils y renoncèrent, ou à peu près, et ils se mirent à faire de l'élevage. Avec leurs bestiaux, ils firent du beurre et du lard fumé, et ces deux produits trouvant un marché lucratif en Angleterre, les industries agricoles qui les produisent se multiplièrent au point de transformer la pauvreté antérieure en richesse exubérante.

D'un autre côté, voici le Canada, resté protectionniste, où l'industrie laitière s'est développée à un point aussi remarquable qu'au Danemark, sur un autre produit, le fromage ; tellement, qu'on nous a prédit que notre production de fromage allait devenir exagérée et ne pourrait plus trouver de débouchés suffisants.

Bien plus, nous avons eu recours à la protection — sous la forme de primes à l'exportation — pour faire à notre beurre une place honorable sur le marché anglais ; et l'on ne peut nier que, au moins d'après les apparences actuelles, nous avons réussi.

En Angleterre, la culture devient de jour en jour moins rémunératrice à cause de ou en dépit du libre-échange ; d'année en année on y cultive moins de blé. Sans remonter plus loin que vingt-cinq ans, la quantité de blé récoltée en Angleterre était alors double de celle que l'on y récolte aujourd'hui ; et cependant la population de la Grande-Bretagne était alors inférieure de 25 p. c. à celle d'aujourd'hui.

L'élevage en Angleterre ne réussit pas beaucoup mieux, mais il se défend avec plus de tenacité et plus

de succès — grâce à des procédés protectionnistes déguisés sous des étiquettes hygiénistes, on ne pourrait pas songer à rétablir en Angleterre les *corn laws*, c'est-à-dire la protection appliquée au blé ; mais on va proposer d'exclure définitivement le bétail étranger vivant, pour protéger l'élevage anglais.

La protection a détruit, dit-on, la marine marchande des Etats-Unis ; mais la flotte marchande qui augmente le plus rapidement à l'heure où nous écrivons, c'est celle de l'Allemagne, où la protection est tout aussi en honneur qu'aux Etats-Unis. Cependant, il faut noter, pour ne pas dénaturer le véritable aspect des faits, que la marine marchande anglaise est encore la reine des mers et que les navires suédois et norvégiens sont dans tous les ports, sollicitant le fret, à bon marché, comme les journaliers italiens pullulent partout où il y a des travaux de terrassement à faire et qu'on ne veut pas payer bien cher. Or la Suède et la Norvège sont presque libre-échangistes, quoique pauvres comparativement, l'une et l'autre.

De toutes ces contradictions des faits économiques avec les théories de l'un et de l'autre système, que faut-il conclure ? C'est que le libre-échange et la protection ont des qualités et des vices ; que chacun de ces systèmes produit des effets variables, suivant les circonstances des pays où on l'applique et de ceux avec qui ils sont en relations ; et enfin que le choix d'un système ne peut être raisonnablement basé sur une simple conception de son fonctionnement théorique, sans tenir compte de l'influence de ses effets reflexes sur les circonstances particulières, les ressources et les besoins du pays.

Pour nous, le libre échange et la protection ont du bon et du mauvais comme la république et la monarchie dans l'ordre politique. Et comme nous ne voulons pas faire ici un article politique, nous ne dirons pas lequel, d'après nous, est le mieux adopté aux circonstances, aux ressources et aux besoins du Canada.

La vente du charbon des mines de la Nouvelle-Ecosse pour les neuf mois expirant le 30 septembre a diminué de 244,000 tonnes comparée à la période correspondante de l'année dernière. Cumberland, pour sa part, a vendu 57,000 tonnes de moins, Pictou 57,000 et le Cap Breton 135,000 tonnes. Ceci en dépit des transactions de la Dominion Coal Company. Cependant, si ce n'eût été cette compagnie la diminution pour le Cap Breton aurait été de 100,000 tonnes de plus qu'elle a été.